

Séance du 11 Mai 2010

L'an deux mil dix, le 11 Mai à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Malestroit, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Bernard MILOUX, Maire.

<u>Date de convocation :</u>	<u>Etaient présents</u> : MM. MILOUX, Maire, Mme RIO, 2 ^{ème} adjoint, MM. LE QUERNEC, 3 ^{ème} adjoint, ROGER, 4 ^{ème} adjoint, LE BRETON, 5 ^{ème} adjoint, BAYON, DANY, Mme GUERRET, MM. CASTILLON, ,
6 mai 2010	
<u>Nombre de membres :</u>	MONNIER, HOUEIX, GICQUELLO conseillers municipaux formant la
en exercice :	18 majorité des membres en exercice.
présents :	12 <u>Absents excusés</u> :
procurations :	4 M. LE PRIOL, 1 ^{er} adjoint, qui donne pouvoir à M. MILOUX
votants :	16 M. HAVART qui donne pouvoir à M. ROGER
	M. BRIEND qui donne pouvoir à M. CASTILLON
	M. TREGOUET qui donne pouvoir à Mme GUERRET
	M. LAROZE, Mme THOMAS
	<u>Secrétaire de séance</u> : Monsieur MONNIER a été élu secrétaire de séance

◆ **Diagnostic développement durable** : présentation par Fabienne Savatier

Monsieur le Maire expose que la Commune a entamé une démarche de sensibilisation au développement durable en montrant l'exemple au niveau communal par différentes actions, dont:

- La mise en place de critères dans l'attribution des lots ainsi que d'éco-conditionnalité en matière de construction pour le lotissement de la Gare;
- L'établissement et la mise en œuvre d'un plan de désherbage alternatif au désherbage chimique.

Il ajoute par ailleurs qu'il faut certainement aller plus loin dans cette démarche mais qu'il semble au préalable nécessaire de faire un diagnostic de la situation puis de hiérarchiser les actions à mettre en œuvre.

Le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement de la Forêt de Brocéliande (CPIE) a de l'expérience en ce domaine et propose d'aider les collectivités dans cette démarche complexe.

Il passe donc la parole à Madame Fabienne SAVATIER, du CPIE Forêt de Brocéliande, pour une présentation du CPIE et de la proposition pour un diagnostic-formation "Vers un développement durable de Malestroit".

Madame Savatier précise que la CPIE propose une formation et un diagnostic destiné aux acteurs locaux (associations, personnel communal, commerçants...).

La proposition fait suite à une rencontre avec le Maire et les adjoints qui a fait apparaître des besoins au niveau de la gestion des équipements municipaux.

Il n'y a pas de diagnostic technique mais une identification des marges de progrès externe d'utilisation des bâtiments avec l'objectif d'améliorer les pratiques.

Le diagnostic est "partagé" car réalisé avec les acteurs concernés et fait l'objet d'une évaluation permanente (prise en compte des analyses en cours d'étude).

Monsieur Gildas Roger, adjoint, indique qu'il s'agit plus d'une méthodologie permettant de construire des relations durables entre les différentes sphères (associations, élus, personnel communal, commerçants..).

Monsieur Bertrand Dany fait remarquer que 10 jours de formation semblent un peu courts au regard d'un travail de longue haleine.

Monsieur Pierrick Houeix demande si la commune a déjà des cas précis ou des idées sur les problèmes qu'il faut résoudre.

Monsieur Bernard Miloux précise que l'objectif est d'atteindre les membres des associations par le biais des responsables.

Monsieur Daniel Le Breton ajoute que cette solution doit être essayée.

Monsieur Bertrand Dany demande si le CPIE a déjà travaillé avec d'autres communes dans ce genre de diagnostic-formation.

Monsieur Gildas Roger cite les expériences de Montfort sur Meu, Beignon, Campénéac;

Monsieur Bernard Miloux précise qu'une commission devra travailler sur les problèmes à cibler.

Monsieur Jean-François Le Quernec, adjoint à l'environnement, ajoute que ces priorités seront à définir à l'issue de la phase sensibilisation et considère par ailleurs que la réussite de cette opération sera subordonnée à une large implication des élus municipaux..

Madame Evelyne Guerret suggère que la manifestation "au Pont du Rock" soit un exemple d'accompagnement d'un événement pouvant servir de vecteur de communication.

Madame Fabienne Savatier indique qu'il est nécessaire de faire le plus opérationnel et le plus efficace possible pour passer rapidement la main aux acteurs locaux.

Monsieur Castillon indique que cette proposition de s'inscrire dans une démarche d'aide à la sensibilisation au développement durable est intéressante et louable sur le plan théorique mais que beaucoup de chantiers sont en cours actuellement à la municipalité. La démarche de diagnostic proposé par le CPIE n'est qu'un accompagnement et suppose une implication forte des Elus pour avoir un réel impact. Il termine en soulignant que la commune a peut être d'autres priorités actuellement.

A la fin du débat, Monsieur le Maire demande si les conseillers sont d'accord pour confier au CPIE une mission de diagnostic-formation pour un montant TTC de 4.500 € TTC.

Le conseil municipal, après délibération donne un avis favorable (11 voix Pour et 5 voix contre dont 2 pouvoirs).

◆ **Bâtiments culturels de la rue Sainte Anne :**

- Dénomination :

Monsieur le Maire expose qu'il est temps de choisir un nom pour le futur centre culturel maestroyen.

Il passe ensuite la parole à Monsieur Gildas Roger, adjoint, pour une présentation des 6 propositions retenues par l'exécutif parmi les nombreuses propositions faites notamment par l'association Maltrec.

Il ajoute que l'inauguration officielle aura lieu le vendredi 8 octobre dans l'après-midi et sera suivie le samedi 9 octobre de l'ouverture au public à qui il sera proposé des animations diverses dont le programme n'est pas encore arrêté.

Monsieur Roger présente les 6 propositions en donnant des explications :

- Les 9 besants : présents sur le blason de la ville de Malestroit
- Le Patio : pour rappeler la cour intérieure
- Le Pass'temps : lieu de loisirs divers dans un ensemble patrimonial qui a "passé le temps"
- L'Agora : était, dans l'antiquité, le centre de la vie sociale
- la Galerie : pour signaler que ces bâtiments abriteront l'art et la culture
- la Ruelle : rappel historique de ce passage qui existait entre la rue Ste Anne et la rue Saint Pierre

Monsieur Gérard Castillon signale que le nom de "débit de culture" avait été évoqué en commission culture.

Monsieur Roger précise que, vu le nombre important de propositions, l'exécutif a sélectionné un panel de 6 noms assez différents permettant de laisser un choix.

Il propose ensuite au conseil municipal de procéder par élimination et par vote à bulletins secrets. 2 noms sont éliminés à l'issue des 1^{er} et 2^{ème} tours puis au dernier tour un nom est éliminé, le dernier restant étant choisi comme dénomination du futur centre culturel.

Après vote au premier tour, les noms de "Galerie" et "Ruelle" sont éliminés avec respectivement 9 et 12 voix. Au 2^{ème} tour les noms de "9 besants" et "Agora" sont éliminés (11 et 13 voix).

Au dernier tour, le nom de "patio" est éliminé.

Le conseil municipal, à l'issue du vote, exprime donc le choix de "Pass'temps" pour le futur nom du centre culturel de la rue Ste Anne.

- Recrutement de personnel

Monsieur le Maire rappelle que, lors du vote des budgets, une somme de 20.000 € annuels a été bloquée pour le recrutement de personnel pour ce centre culturel.

Il passe ensuite la parole à Monsieur Gildas Roger pour une présentation des postes proposés. :

- Un ½ temps d'adjoint du patrimoine pour faire vivre cette structure au niveau culturel et artistique à compter du 1^{er} juillet 2010 avec les missions suivantes :

Atelier d'artiste :

- Organiser le choix des artistes et le calendrier d'occupation de l'espace ainsi que de la salle Nominoë en fonction des thématiques communes.
- Assurer la communication autour des événements qui s'y produiront.

Coordination générale

- Favoriser les synergies entre les différentes activités du bâtiment et entre les occupants du bâtiment et les activités culturelles à Malestroit d'une façon plus générale.
- Mener une communication régulière commune aux différentes activités à travers un support facilement disponible pour le grand public.

Espace accueil :

- Sur certaines plages horaires, accueillir les arrivants, leur proposer de découvrir des nouveautés, de rencontrer un artiste ...
- Transformer la cour intérieure en véritable lieu de vie avec des animations renouvelées fréquemment.

Médiathèque :

- Aide à la communication sur les activités à destination du public.
- Aide ponctuelle au fonctionnement de la Médiathèque notamment la mercredi après-midi et le samedi.

Bulletin municipal :

- Rédaction et mise en place en cas d'absence de l'agent chargé de cette mission

A la question de Monsieur Houeix il est répondu que les horaires de travail ne pourront pas être définis sur ce type de poste et qu'il y aura donc des missions confiées, les heures effectuées étant comptées et validées par la suite.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer à compter du 1^{er} juillet 2010 un poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe à mi-temps.

- Un temps partiel (10 h / semaine) pour l'entretien des locaux. Ce poste viendra en complément de celui de Madame Thinot chargée du nettoyage des bâtiments communaux. Cela permettra également de pourvoir au remplacement de Mme Thinot pendant les vacances. Ce poste pourra être créé au 15 septembre 2010.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de créer à compter du 15 septembre 2010 un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à raison de 10 heures par semaine.

◆ **Affaires financières**

- Indemnité de gardiennage de l'Eglise

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'allouer au Père Robert DANIEL, curé de Malestroit, l'indemnité de gardiennage de l'église fixée à 471,87 € pour 2010.

- Déstockage de livres à la médiathèque

Madame Marie-Thérèse Rio, adjointe à la culture, expose que Magali Colineaux, responsable de la Médiathèque, souhaite procéder à un "déstockage" des livres usagés de la médiathèque selon les modalités suivantes :

1) Vente à la braderie de Malestroit le vendredi 9 juillet :

- Modalités et tarifs : vente au kg (2 € le kg de livres et 0.5 € le kg de revues).

Elle ajoute que les objectifs de cette vente sont multiples :

- Désherber le fonds des livres abîmés, inutiles, périmés et/ou en doublon qui encombrant les étagères mais aussi des revues de 1996 à 2006.

- Se débarrasser de ces livres avant le déménagement.
- Récupérer une somme d'argent pour l'achat de nouveaux livres avant l'ouverture de la future médiathèque.
- Participer à une animation locale en sortant des murs de la médiathèque.
- Fédérer l'équipe des bénévoles autour d'un projet intéressant, concret et dynamique.

Elle précise qu'il a été répertorié plus de 200 livres et 1200 revues à vendre

- 2) les livres non vendus à la braderie pourront être donnés à l'association Book Hémisphères qu'elle a présenté aux conseillers.
- Association de loi 1901 de Kervignac qui a pour objectif de créer des emplois dits en réinsertion.
 - Book Hémisphères vient chercher gratuitement les livres (pas de journaux et revues) dans les bibliothèques, les trie puis les vend à des bouquinistes ou les recycle en pâte à papier (partenariat avec une entreprise dans la Sarthe).
 - Une convention est signée par le Maire.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De procéder à un déstockage des livres abîmés, inutiles, périmés et/ou en doublon qui encombrant les étagères mais aussi des revues de 1996 à 2006
- De fixer le prix de vente à 2 € le kg de livres et 0.5 € le kg de revues
- D'autoriser le Maire à signer la convention avec l'association Book Hémisphères pour le don des invendus.

- Marché de fourniture de bitume pour l'entretien des voiries communales :

Monsieur le Maire expose que chaque année la CCVOL réalise l'entretien des voies communales et facture cette prestation aux communes. Par contre, le liant (bitume) est facturé directement par l'entreprise retenue après appel d'offres.

C'est l'entreprise "LRB (Liants Routiers Bretons) qui a été retenue cette année.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer le marché de fourniture de liant avec la société LRB pour un prix de :

Départ usine de Ploërmel :

- 359 € HT la tonne pour la 69 %
- 343 € HT la tonne pour la 65 %

Livré au dépôt du centre Technique de la CCVOL :

- 368 € HT la tonne pour la 69 %
- 352 € HT la tonne pour la 65 %.

- Matériel de l'abattoir :

Monsieur le Maire rappelle que l'abattoir municipal est fermé et qu'un inventaire du matériel a été effectué par les services techniques. Certains matériels peuvent être vendus.

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à négocier la vente de ce matériel au mieux des intérêts de la commune.

◆ Questions diverses

➤ Plan Communal de Sauvegarde : lancement d'une étude

Monsieur Jean-François Le Quernec, adjoint à l'Urbanisme, présente la proposition de l'IAV (Institution d'Aménagement de la Vilaine) d'accompagner gratuitement la Commune de Malestroit dans l'établissement de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Il précise que ce Plan communal de sauvegarde est maintenant obligatoire pour les communes dont une partie du territoire est concernée par un Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI).

Il ajoute que le PCS concerne également tous les autres risques (tempête, incendies...).

Il termine en prenant l'exemple des dernières crues qui ont démontré que depuis le 1^{er} janvier, date de transfert des compétences pour le canal, le service d'annonce des crues a perdu de son efficacité et qu'il faut donc y pallier rapidement.

Madame Guerret demande que la Communauté de Communes soit impliquée dans le processus de décision.

Elle confirme que le travail de l'IAV est très sérieux.

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à signer un accord de partenariat avec l'IAV pour l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde de Malestroit.

➤ Comité de jumelages : délégués du conseil municipal

Madame Rio, adjointe à la culture, informe le conseil municipal que le COJEM (Comité de Jumelages Européens de Malestroit) est en phase de réactivation. Les délégués du conseil municipal sont Gildas Roger, Marie-Thérèse Rio, Bruno Gicquello et Jacques Simon.

Il est proposé de laisser les 3 membres du conseil comme délégués. Jacques Simon est membre à titre personnel et est pressenti pour être le nouveau président, fonction estimée, lors de la réunion du COJEM, difficilement compatible avec celle de délégué du conseil municipal.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide que les délégués de la commune de Malestroit au COJEM sont : Mme Marie-Thérèse Rio, MM. Gildas Roger et Bruno Gicquello.

➤ Adhésion à l'association des Maires Ruraux de France

Monsieur le Maire expose que la commune est membre de l'association des Maires de France qui défend les intérêts des communes dans les débats nationaux qui concernent les collectivités territoriales.

Une autre association "l'association des Maires ruraux de France" est également présente plus spécifiquement pour défendre les communes du monde rural.

Il semble intéressant pour la commune d'être affilié à ces 2 associations pour pouvoir suivre les débats nationaux concernant le devenir de nos petites collectivités.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'adhérer à l'association des Maires Ruraux de France pour une cotisation de 70 € en 2010.

➤ Grand bassin de l'Oust : création syndicat mixte et périmètre

Monsieur le Maire expose que les associations des Grands bassins de l'Oust proposent de se regrouper par la création d'un syndicat mixte du grand bassin de l'oust.

Le projet de statuts du syndicat mixte a été transmis aux conseillers municipaux avec la convocation.

Les avis étant partagés sur ce dossier et la décision de la commune devant être prise avant le 2 juillet 2010, il est proposé un débat au sein du conseil mais une décision lors de la séance de juin afin de laisser le temps aux conseillers de prendre leur décision en connaissance de cause.

Monsieur Jean-François Le Quernec délégué au Grand Bassin de l'Oust avec André Briend a donné un aperçu des missions principales assurées par cette association.

Il a ensuite développé les arguments expliquant les raisons de la pertinence de cette proposition de changement de statuts.

Notamment l'avantage de n'avoir qu'un seul budget et donc une seule gestion tout en associant directement les communes.

Il a donné les clés de répartition qui seront basées à la fois sur la population de la commune (50 %) et sur la superficie (50%).

Il a indiqué que pour Malestroit la cotisation serait de l'ordre de 2000 €.

Monsieur Gildas Roger, tout en reconnaissant comme les autres membres du conseil, la qualité du travail effectué, a développé quant à lui les arguments contre le passage à un statu de syndicat mixte.

Il a notamment fait part de ses interrogations sur la rédaction des statuts et les conséquences sur le transfert de compétences exercées par d'autres associations travaillant dans le domaine de l'environnement (fédération de pêche...).

Il a également fait part de ses craintes sur la maîtrise des dépenses en cas de création d'un syndicat mixte.

Monsieur le Maire a souligné que le débat justifiait la décision de repousser la décision du conseil de Malestroit à la séance de juin.

➤ Assainissement non collectif : autorisation de mise en place d'une filière dérogatoire

Monsieur Jean-François Le Quernec, adjoint à l'environnement, a présenté une demande d'assainissement individuel approuvée techniquement par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la CCVOL déposée par Monsieur Jean-Charles Michel, habitant de Loyat en Malestroit.

Il a exposé les motivations de ce Malestroyen et le caractère expérimental qui mérite selon lui d'anticiper sur l'évolution en cours de la réglementation

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'approuver à titre dérogatoire la proposition d'assainissement individuel et autorise le Maire à signer avec Monsieur Jean-Charles Michel une convention relative à la mise en place d'une filière d'assainissement autonome.

◆ Informations diverses

➤ Tour de Bretagne des véhicules anciens

Monsieur le Maire a rappelé que le dimanche 23 mai entre 16 h et 17 h, un arrêt est prévu à Malestroit pour le tour de Bretagne des véhicules anciens.

L'UCAM et le Comité des Fêtes servent de relais pour l'organisation de cette manifestation exceptionnelle et reçoivent les félicitations du Maire.

Il a passé ensuite la parole à Madame Rio pour plus d'informations sur cette manifestation.

Madame Rio a donné le détail de la manifestation qui accueillera 3 vagues de 200 véhicules anciens entre 16 heures et 17 heures.

➤ Travaux de voirie avec la CCVOL

Monsieur Jean-François Le Quernec, adjoint aux travaux, fait ensuite un compte-rendu succinct de l'ouverture des plis relative au programme de travaux 2010 et signale notamment que l'offre retenue s'élève à 116.000 € TTC, inférieure à l'inscription budgétaire de 154.000 TTC.

Il signale également que les travaux pour la réhabilitation de la voie intercommunale de la Quenelle s'élèveront à 100.000 € TTC, la participation de la commune de Malestroit sera de 41.929 €, également inférieure à la prévision de 70.000 € TTC.

➤ Médiévales

Monsieur le Maire rappelle que la soirée organisée pour les bénévoles a été très appréciée et remet à chaque conseiller municipal une copie du CD réalisé à la demande de la Commune par Julien Lantrain, photographe à Malestroit.

Monsieur Maurice Bayon intervient également pour présenter le projet d'album photos réalisé par des bénévoles amateurs de photographie.

◆ Ouverture à toutes propositions :

Immeuble Lelièvre :

Monsieur Castillon demande des explications sur les travaux en cours sur l'immeuble appartenant anciennement à Monsieur Lelièvre à l'angle de la rue Ste Anne et de la rue des Ecoles.

Monsieur le Maire indique que c'est un chantier difficile compte tenu de la restauration et de l'obligation de refaire la façade en d'angle qui s'était affaissée.

Aire de Jeux à l'Ecluse :

Monsieur Houeix demande quand les jeux à l'écluse seront réinstallés.

Monsieur Le Breton, adjoint aux services techniques, indique que ces jeux ont dû être retirés pour des mises aux normes et devraient être remis en place dans les prochains jours.

Soirée des associations et forum

Monsieur Houeix informe le conseil municipal que la soirée de rencontre entre les responsables d'associations, la municipalité et le personnel communal aura lieu le vendredi 4 juin au local des Sources.

Il précise également que le forum des associations se tiendra le 11 septembre.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, Monsieur le Maire remercie les conseillers et le public de leur attention et leur souhaite une bonne fin de soirée.